

AVIS A LA POPULATION

NOUVEAU DEFIBRILLATEUR



En partenariat avec la Fondation RéaJura Cœur, nous avons le plaisir de vous informer qu'un nouveau défibrillateur a été installé à la halle polyvalente (façade Sud).

Cet équipement de secours, accessible à tous, vise à renforcer la sécurité de notre population en cas d'urgence cardiaque. Pour rappel, un autre défibrillateur est installé sur le mur de l'Ecopoint.

En cas de besoin, l'utilisation d'un défibrillateur AED est simple, il suffit de suivre les instructions données par l'appareil ou par un opérateur de la centrale d'alarme qui vous assistera.

Lors d'un accident cardiaque, chaque minute passée sans réanimation diminue d'environ 10% les chances de survie de la victime. Afin d'augmenter significativement le taux de survie après un arrêt cardiaque, la Fondation RéaJura Cœur veut toutefois pouvoir s'appuyer sur des « Premiers répondants ».

Le but des « premiers-répondants BLS-AED » est d'apporter les gestes de base en réanimation (BLS - Basic Life Support) sur les situations d'arrêts cardiaques (essentiellement massage cardiaque et défibrillation) en attendant l'arrivée de l'ambulance. Ils complètent l'efficacité de la chaîne de survie.

Nous vous encourageons à vous familiariser avec cet appareil en participant à une prochaine session de formation organisée par RéaJura. Vous trouverez plus d'informations sur le site : www.reajura.ch; courriel : info@reajura.ch.

Ensemble, nous pouvons contribuer à sauver des vies.

RAPPEL : le numéro de la centrale d'appels sanitaires urgents est le 144 !

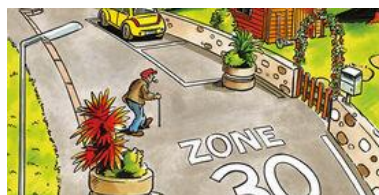
COMMISSION « SECURITE ROUTIERE »

Sur demande de l'Assemblée communale, une commission « **Sécurité routière** » a été mise sur pied dans le cadre du projet visant à améliorer la sécurité sur nos routes. Pour rappel, ce projet prévoit la réalisation des travaux suivants :

- Mise en place de zones à 30 km/h dans les rues communales.
- Création d'un trottoir et renouvellement partiel des infrastructures à la Route d'Alle.
- Aménagement d'une zone de rencontre et renouvellement partiel des infrastructures autour du bâtiment communal.

Les membres de cette commission, épaulés par le bureau RWB, sont :

- *Mme Anne Sulliger, Maire*
- *Mme Esther Beer*
- *M. Jean-Marc Christe*
- *Mme Julie Corbat*
- *M. Raphaël Piquerez*



Le Conseil communal remercie chaleureusement les membres de cette commission qui ont accepté de s'engager pour la collectivité. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet important pour la sécurité de tous.

SUITE AU VERSO →

EMBELLISSEMENT - RECHERCHE BENEVOLES



La commune de Vendlincourt recherche activement des bénévoles pour rejoindre le groupe « **Embellissement** » du village. Si vous avez un peu de temps à consacrer à l'exécution de petits travaux comme planter ou arroser les fleurs, aider à la mise en place de prairies fleuries ou à d'autres tâches d'embellissement, nous vous invitons à vous manifester. Pour faire part de votre intérêt ou plus d'informations, merci de contacter le bureau communal : info@vendlincourt.ch ou 032/ 474 47 43.

SCRUTIN COMMUNAL DU 18 MAI 2025



Le Conseil communal invite la population à soutenir le projet de rénovation du complexe scolaire secondaire de Stockmar à Porrentruy en glissant un « **oui** » dans l'urne le 18 mai prochain. Pour rappel, le crédit d'engagement de Fr. 30'000'000.- est destiné à la rénovation et l'assainissement des bâtiments du collège et à la construction d'une salle de sport avec deux surfaces de jeu.

Ce projet est indispensable pour répondre aux besoins scolaires et pédagogiques des élèves de notre district. Nous comptons donc sur votre soutien pour que les jeunes de notre région bénéficient d'infrastructures modernes et adaptées à leurs besoins.

PLACE DE STOCKAGE DES DECHETS VERTS « LA FINATTE »

Rappel : nous vous rappelons que la place de stockage des déchets verts est exclusivement réservée à certains types de déchets. Les déchets pouvant y être déposés sont les suivants :

- . Déchets de jardin : branches, gazon, feuilles, tailles de haies, déchets de jardin potager.
- . Déchets de cuisine à base végétale et non cuisinés.

Il est **formellement interdit** d'y déposer les éléments suivants :

- . Bois traité, traverses de chemin de fer.
- . Cendres.
- . Plastique, ferraille, et autres matériaux non autorisés.

En cas d'abus, des mesures plus contraignantes pourraient être mises en place. Cela pourrait inclure une ouverture de la place de stockage à heures fixes et sous surveillance. Ces mesures entraîneraient des coûts supplémentaires pour la commune qui seraient ensuite répercutés sur la taxe des déchets. Le Conseil communal souhaite éviter cette situation. Il compte sur votre compréhension et votre bon sens pour respecter ces consignes.



EPICERIE « UN CERTAIN ART DE VIVRE »

Un repreneur est activement recherché.

Nous vous informons que l'épicerie du village ainsi que l'agence postale fermeront le 31 mai 2025. Le Conseil communal ne peut que regretter cette fermeture qui représente une réelle perte pour le village. C'est la raison pour laquelle il met tout en œuvre pour essayer de trouver une solution à cette situation car un village sans commerce de proximité, sans poste et sans lien social perd en attractivité et en dynamisme.

Il est important de préciser que le règlement des communes, après information du Canton, ne nous permet pas de créer nous-mêmes une structure (Sàrl) ni de participer financièrement à un projet de reprise. D'autres pistes sont cependant explorées.

Le Conseil communal est également prêt à engager des discussions avec toute personne intéressée par la reprise de l'épicerie du village. Nous vous encourageons à faire part de toute suggestion ou à manifester votre intérêt auprès de Mme le Maire, Anne Sulliger (076/ 247 71 00).

COLLEGE – UN PEU DE TRI !

En vue de l'aménagement d'une nouvelle salle de classe dans le bâtiment de l'école, le Conseil communal organise une heure portes ouvertes le

Samedi 10 mai 2025 de 10h00 à 11h00 au 1^{er} étage du Collège.

Nous vous invitons à venir chercher des objets tels que livres, animaux empaillés, etc.



FERMETURE BUREAU COMMUNAL

Nous vous informons que le **bureau communal** sera fermé aux dates suivantes :



- **Vendredi 2 mai 2025** (pont du 1er mai)
- **Vendredi 30 mai 2025** (pont de l'Ascension)
- **Vendredi 20 juin 2025** (pont de la Fête-Dieu)

PAQUES

A toute la population, le Conseil communal souhaite de Joyeuses Fêtes de Pâques !

